

L'initiative



PRÉVENIR LE VOL DES ACHATS EN LIGNE

Est-ce vraiment possible?

Page 2



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Les entreprises canadiennes profitent de l'inflation et réalisent des profits record

Page 3

Exclusivement sur le web

Achat en ligne sur linitiative.ca/boutique/

Chroniques des centres d'appels
- Réda Benkoula -

SUPPORT 24/7
Editions BHD



VOYAGE À CANCUN

Des conseils pour profiter de votre séjour

Page 8

Prévenir le vol des achats en ligne

Est-ce vraiment possible ?

Les deux dernières années (2020 et 2021) auront été deux grandes années remplies de perturbation et d'adaptation. Entre la fermeture des commerces, les couvre-feux et la limitation d'individus dans les commerces en raison de la Covid-19, les Québécois ont dû revoir certaines de leurs habitudes de consommation. Plusieurs analystes ont observé que durant cette période, il y eut une grande augmentation des commandes en ligne. Cette méthode d'achat, qui était déjà en croissance durant les dernières années, a pris un tournant drastique devenant une option d'achat privilégié par de nombreux Québécois.

Maintenant rendu simple et plutôt sécuritaire, c'est une façon commode de continuer à recevoir sa tasse de café personnalisée ou encore, le nouveau téléphone directement à sa porte. Si cette méthode est « plutôt sécuritaire », c'est parce que récemment, les médias ont mis le doigt sur une problématique grandissante ; le vol de colis. Bien évidemment, le vol n'est pas une nouveauté, mais bien des acheteurs se sont tout de même retrouvés étonnés de ne jamais voir leur colis accoté à leur porte, alors que tout semble dire qu'il est arrivé.

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'augmentation du vol de colis. Tout d'abord, il y a plus de commande en ligne que jamais, ce qui pourrait expliquer que proportionnellement, il y a plus de vol. Par la suite, les voleurs sont désormais mieux organisés pour voler les colis, ce qui leur permet de plus facilement voler sans se faire retracer par la police. Cependant, la raison qui nous a le plus concernée est la suivante : étant donné de nouvelles mesures sociales sanitaires dans le but de protéger les livreurs, ils n'ont plus à demander une signature du récepteur et peuvent simplement laisser

le colis à leur porte. Quelque chose ne nous semblait pas logique et même assez problématique. En effet, quelle étrange idée de laisser un colis avec un produit ayant une certaine valeur au pied d'une porte sans aucune supervision ? Est-ce un fléau inévitable ? Y aurait-il une solution pour éviter ce problème et ainsi réduire le nombre de colis volés au Québec ?

QUELQUES FAITS INTÉRESSANTS.

Tout d'abord, le vol de colis s'adresse principalement aux particuliers. En effet, dans les entreprises, il y a très souvent quelqu'un pour faire la réception des colis, ce qui, réduit le risque de se le faire voler. Par la suite, il fut remarqué que les gens vivant dans des milieux plus densément peuplés et/ou dans des logements appartements sont plus préoccupés par le vol de colis que ceux vivant dans des milieux faiblement peuplés et/ou dans des résidences individuelles. Les études ont aussi, démontré qu'il existe une différence entre les personnes habituées de se faire livrer les colis en comparativement à celles qui ne le sont pas. Les gens habitués de se faire livrer plus d'un colis par semaine ont déjà plusieurs stratégies pour éviter le

vol de colis (par ex. : une caméra ou encore, un code permettant au livreur de déposer le colis dans la maison), comparativement aux moins habitués.

De même, plusieurs préfèrent ne pas commander un colis en ligne, au-delà d'un certain prix. En effet, ils préfèrent aller chercher un objet qu'ils considèrent de grande valeur en magasin, plutôt que de l'acheter en ligne. D'autres, préfèrent être présents à leur résidence, au moment de la livraison.

QUELLES SERAIENT LES SOLUTIONS POUR METTRE FIN AU VOL DE COLIS ?

L'une des solutions à envisager serait celle de la livraison personnalisée. Cette solution permet d'aller porter le colis à l'endroit choisi par le client, au moment où celui-ci est présent et s'attend à recevoir la livraison. Puisque le client a confirmé qu'il serait présent, on évite le vol car on remet le colis en main propre. Le courriel, le message texte et le téléphone pourraient servir à aviser le client de la livraison imminente de son colis, le client choisissant lui-même la façon d'être contacté.

Ce service de livraison est plus personnalisé et donne un pouvoir décisionnel aux clients, ce qui constitue un avantage concurrentiel par rapport aux autres entreprises de livraison.

Une autre façon de limiter les vols des colis livrés à domicile, serait l'installation d'une puce électronique à l'intérieur des colis. De ce fait, les colis seraient repérables, en tout temps, à la fois par l'entreprise de livraison et par le client ayant fait un achat en ligne. Bien que cette méthode ne soit pas infaillible, elle pourrait potentiellement décourager certains types de voleurs, puisqu'il leur faudrait désamorcer la puce au moment même du vol, ce qui les obligerait à demeurer sur le site de leur larcin beaucoup plus longtemps. Ce sont deux solutions qui engendreraient peu de frais à la fois pour les entreprises ainsi que pour les clients, comparativement à l'installation d'une caméra à domicile. Ce serait également un avantage concurrentiel pour les entreprises qui opteraient pour ces solutions.

Martine Dallaire, B.A.A.

Réseau scolaire québécois

Plus inégal qu'il y a vingt ans

Alors que les parents attendent de savoir dans quel programme ou école seront admis leurs enfants, une nouvelle étude de l'IRIS révèle que le système d'éducation québécois demeure hautement inégalitaire et ce, en dépit des efforts pour réduire l'exode des élèves vers le système privé. En effet, en 2021, près de la moitié (44%) des élèves du secondaire étaient retirés des classes ordinaires du réseau public pour être inscrits à l'école privée ou dans un programme particulier. Au vu du développement qu'il a connu dans les dernières années, le phénomène de l'école à trois vitesses devrait préoccuper le ou la prochaine ministre de l'Éducation.

Une part croissante du privé depuis le début du siècle

Au cours des vingt dernières années, le

nombre d'élèves qui fréquentent les écoles primaires et secondaires privées a bondi de près de 20% au Québec. Durant la même période, l'effectif des écoles publiques a diminué de 4%. « En finançant environ 60% du coût des services éducatifs des écoles privées, le gouvernement du Québec encourage la migration des personnes issues de milieux aisés vers le privé et contribue à séparer les élèves du système scolaire québécois en fonction de leur statut socio-économique et de leurs performances scolaires. En plus de reproduire les inégalités déjà existantes, ce phénomène entraîne un transfert des ressources vers le privé et contribue à la détérioration des services offerts dans le réseau public », souligne Anne Plourde, chercheuse à l'IRIS et autrice de l'étude.



Un système d'éducation qui renforce les inégalités régionales

En raison d'une présence plus grande des écoles privées dans les marchés les plus rentables pour elles, la proportion d'élèves inscrits dans le réseau privé est beaucoup plus importante dans les centres urbains. Ainsi, au secondaire, cette proportion atteint 34 % à Montréal et 24 % dans la région de la Capitale-Nationale, alors qu'elle n'est que de 5 % sur la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, aucun élève du primaire ou du secondaire ne fréquente

le réseau privé dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

« Aux inégalités socioéconomiques s'ajoute ainsi une inégalité entre les régions administratives dans le système scolaire québécois. Non seulement le problème est plus criant dans les centres urbains, mais les régions paient en quelque sorte pour l'éducation privée des jeunes habitant les grandes villes », souligne Anne Plourde.

Suite à la page 3

Conjoncture économique

Les entreprises canadiennes profitent de l'inflation et réalisent des profits record

Dans un contexte inflationniste galopant (taux d'inflation est de 6,9% en septembre 2022, Statistique Canada), alors que le pouvoir d'achat des Canadiens subit une érosion effrénée (salaire horaire moyen s'est accru de 5,2% d'une année à l'autre en septembre 2022, Statistique Canada), les entreprises canadiennes ont réalisé des profits record, conclut une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS, août 2022).

En effet, les profits des entreprises canadiennes ont augmenté de plus de 10% au cours des quatre derniers trimestres, ce qui représente une rondelette somme de 91 milliards de dollars de bénéfices nets supplémentaires. Au premier trimestre 2022, les bénéfices nets des entreprises canadiennes ont atteint un sommet historique, représentant 18,8 % du PIB.

Il appert de cette étude que la croissance de la marge de profits des entreprises est bien supérieure à celle des salaires, ce qui explique une part de l'inflation actuelle. Selon ladite étude, les profits des grandes chaînes d'alimentation, qui détiennent 80% du marché des produits alimentaires, ont plus que doublé au cours de la dernière année en engrangeant plus de 36 milliards de dollars de bénéfices nets supplémentaires, alors que la hausse des prix de l'épicerie a atteint 11,4% en septembre 2022 (Statistique Canada).

COMMENT LES ENTREPRISES PROFITENT DE L'INFLATION POUR ENGRANGER DES PROFITS ÉLEVÉS?

En effet, la tendance à long terme de l'inflation est toujours déterminée par la loi de l'offre et de la demande. Une demande excédentaire pousse l'inflation à la hausse, et inversement, une offre excédentaire fait baisser l'inflation. Mais cette tendance à long terme (inflation

sous-jacente) est affectée par des fluctuations temporaires occasionnées par des facteurs conjoncturels (conflits géopolitiques, goulots d'étranglement, perturbations des chaînes d'approvisionnement, demande refoulée de la pandémie...), qui accélèrent la hausse de l'inflation et sa généralisation, tel un effet d'une métastase ! Dans une telle situation, les entreprises anticipent la hausse de l'inflation, et par conséquent, l'accroissement de leurs coûts, et procèdent ainsi à l'augmentation des prix de leurs produits pour y faire face. Mais ces augmentations dans certains cas peuvent être plus qu'un ajustement des prix pour faire face à la hausse des coûts pour devenir une occasion en or d'engranger des profits importants, d'autant plus que l'économie est en surchauffe, « boostée » par une demande refoulée se rattrapant après la pandémie et une épargne pléthorique. En effet, ces augmentations exagérées des entreprises entraînent une spirale de hausse des prix qui emballe l'inflation qui, à la longue, s'enracine. Dans un billet publié par l'IRIS en septembre 2022, l'économiste Pierre-Antoine Hervey confirme la tendance à l'accroissement des profits des entreprises canadiennes depuis le début de la poussée inflationniste sur la base des données de Statistique Canada (deux sources) et de la compilation des données boursières



par Desjardins.

Dans ce sillage, l'étude de l'IRIS (août 2022) suggère la mise en place de mesures pour limiter le pouvoir des entreprises d'augmenter les prix en dehors de la concurrence, telles que la surveillance accrue de la concentration des secteurs et la lutte contre les pratiques de concertation sur les prix. En effet, ce pouvoir de fixer les prix dans plusieurs secteurs s'explique par leur structure du marché qui se présente sous forme d'oligopole (un nombre limité d'offres et une faible concurrence). Dans le secteur de l'alimentation par exemple, 5 grandes chaînes (Loblaws, Sobeys, Metro, Walmart et Costco) se partagent 80 % du marché canadien.

Sofiane Idir

une proportion qui est en hausse de 50% depuis 20 ans.

L'étude qui paraît montre pourtant que ces programmes reconduisent des inégalités au sein même des écoles publiques puisqu'ils sont très souvent réservés aux élèves les plus privilégiés et les plus performants. En effet, plusieurs de ces programmes spécialisés imposent la sélection des élèves par le biais de tests d'admission, et 76% d'entre eux exigent une contribution parentale, qui est en moyenne de 1 220 \$ par an et qui peut parfois atteindre 14 000 \$. « En participant ainsi à l'«écramage»

des classes ordinaires, qui accueillent en plus forte proportion les élèves issus des milieux défavorisés ou ayant des difficultés d'apprentissage, le réseau public contribue pleinement à la reproduction des inégalités. Il est donc impératif de repenser en profondeur l'organisation et le financement des services scolaires pour mettre fin à l'école à trois vitesses et à aux pratiques de sélection des élèves du primaire et du secondaire » conclut Anne Plourde.

Source : l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

L'initiative

Éditeur : Réda Benkoula

Contact : admin@linitiative.ca

Téléphone : 514-360-6267

Site web : linitiative.ca

[facebook.com/linitiative.ca](https://www.facebook.com/linitiative.ca)

twitter.com/linitiativemtl

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec 2014 et Bibliothèque et Archives Canada 2015. ISSN 2369-3851 (Imprimé). ISSN 2369-386X (En ligne).

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

Fondé en mars 2014, L'initiative est un journal indépendant de contenu économique, social et culturel qui est imprimé et distribué à Montréal, à Laval et sur la Rive Sud. Depuis sa création, le journal a élargi son lectorat et son implication en soutenant des actions sociales et de nombreux événements économiques et culturels de la vie montréalaise. Tous les droits sont réservés. La reproduction d'articles est encouragée à condition d'en souligner la provenance et d'en informer la rédaction.

VENTES PUBLICITAIRES

Nous offrons des services à ceux qui désirent implémenter une stratégie de contenu de fond sur le journal imprimée ainsi qu'à ceux qui envisagent une transformation numérique sur le site web linitiative.ca. Renseignez-vous sur : pub@linitiative.ca

PUBLIEZ VOS ARTICLES

En tant que média participatif « L'initiative » vous encourage à soumettre vos textes en tout temps sur les sujets qui vous passionnent. L'exclusivité des contributions est exigée. En raison des contraintes liées à la pagination et pour une meilleure lisibilité des textes. Les articles ne devront pas dépasser les 400 mots et pourront être publiés sur le journal et/ou sur le site web. Indiquez en tête du document votre nom, le titre de votre texte envoyez-le à :

redaction@linitiative.ca

RECRUTONS

• Représentants des ventes

Envoyez votre CV et votre lettre de présentation à : rh@linitiative.ca

Seules les personnes sélectionnées en entrevue seront contactées

Les garanties prolongées Un mal nécessaire?

Lors de l'achat d'un bien neuf, qu'il s'agisse d'un appareil électroménager, d'un gadget électronique ou d'une automobile, il n'est pas rare que le commerçant nous offre de faire l'achat d'une garantie prolongée. Toutefois, étant donné qu'il s'agit d'un bien neuf, vaut-il vraiment la peine d'investir dans l'achat d'une garantie prolongée ?

Bien qu'il existe la garantie du fabricant et la garantie légale, certains détaillants essaient par tous les moyens de vous vendre une garantie prolongée. Certains forcent même leurs conseillers aux ventes à mentir aux consommateurs.

LES DIFFÉRENTES SORTES DE GARANTIES

Il existe 3 sortes de garanties sur le marché: la garantie du fabricant, d'une durée moyenne d'un an, la garantie légale prévue par la loi et qui protège qui de droit pendant la durée de vie utile d'un bien et la garantie prolongée vendue par les commerçants. De ces trois garanties, une seule oblige le consommateur à déboursier une somme supplémentaire. Il s'agit de la garantie légale.

LA GARANTIE LÉGALE DOIT RESPECTER CERTAINES FORMALITÉS

Les stratégies pour convaincre le consommateur de faire l'achat d'une garantie prolongée sont malencontreusement parfois douteuses.

D'une part, selon l'article 228 de la Loi de la protection du consommateur, le commerçant a l'obligation de fournir verbalement et par écrit la garantie légale et ses différentes conditions. Il doit, de plus, fournir à l'acheteur, une copie écrite des renseignements sur la garantie légale et répondre à toutes ses questions. Si cette étape n'est pas respectée, le consommateur est en droit de porter plainte contre ce commerçant.

Si, après avoir reçu et compris les informations relatives à la garantie légale qui couvre l'acquisition du consommateur, ce dernier achète une garantie prolongée, c'est son choix. Toutefois, le détaillant n'a pas le droit de l'y obliger.

Certains vendeurs usent de moyens

détournés pour convaincre l'achat de cette garantie, allant même, jusqu'à nous fournir de faux arguments. Mentir à un client pour lui vendre un produit, est également illégal, selon l'article 219 de la Loi de la protection du consommateur, que ce soit au sujet du produit lui-même ou de la garantie prolongée. Si c'est le cas, il contrevient à la Loi de la protection du consommateur. On ne doit pas hésiter à déposer une plainte contre ledit commerçant, auprès de l'Office également connu sous le nom d'OPC.

DE NOMBREUSES EXCLUSIONS DANS LES GARANTIES PROLONGÉES

À noter que c'est dans les garanties prolongées que l'on retrouve souvent, le plus d'exclusions dans les transactions avec un commerçant, faisant parfois, en sorte que même en ayant acheté ladite garantie, on finira par nous dire qu'elle ne s'applique pas dans notre situation précise. De même, un

commerçant ne peut vous faire croire que l'achat d'une garantie prolongée constitue une renonciation à la garantie légale ou que cette dernière n'existe pas pour le type de bien qu'il vous a vendu. Cela constitue une manœuvre dolosive.

LA PRIMAUTÉ DE LA GARANTIE LÉGALE

Le Code civil du Québec est clair à ce sujet : « Tous les biens et services vendus ou loués font l'objet d'une garantie de base, appelée « garantie légale » ».

En d'autres mots, lorsque l'on achète un bien, celui-ci doit avoir une durée de vie «raisonnable» en fonction de son prix et de l'usage qui est lui est prévu. C'est donc, la garantie légale qui prime en tout temps et ce, peu importe ce qu'un commerçant tentera de faire croire au consommateur.

Martine Dallaire, B.A.A.

Produits financiers Comptabilité Impôts Assermentation

**CENTRE D'IMPÔT
LE CARREFOUR**

Paix d'esprit garantie!

7090 17AV
Montréal QC
H2A2R1
Saint-Michel

facebook.com/carrefourpro

514-621-8425
438-993-9661
lecarrefourinfo@gmail.com

Accrédité par: Agence des revenus du Canada

**Créations de supports
de communication pour diffuser
vos messages publicitaire**

Creative Clic
AGENCE DE PUBLICITÉ

Le print
(Affiches, flyers,
plaquettes commerciales, brochures,
promotion des ventes...),

La presse
(Journaux, annonces...),

Le web
Bannière publicitaire...

creativeclic.com
contact@creativeclic.com

CRÉATIVE & RÉACTIVE
Tél.: 514.360.3445

French and English lessons

L'AMAISSONNÉE

**COURS
DE FRANÇAIS
ET D'ANGLAIS***

*Sous conditions d'admissibilité

Immigrants ?
Découvrez nos services !

ACCUEIL • INTÉGRATION • EMPLOYABILITÉ

Inscrivez-vous!
Sign up!

514 271-3533

L'AMAISSONNÉE
110, rue Jean-Talon Ouest,
Montréal (QC) H2R 2X1
Jean-Talon | De Castelnau

lamaisonnee.org

Avec la participation financière de :
Québec

Canada



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

LE 11 NOVEMBRE

NOUS RENDONS HOMMAGE À CEUX
ET CELLES QUI ONT FAIT LE SACRIFICE
ULTIME POUR LA PAIX ET LA LIBERTÉ.

VOS DÉPUTÉS FÉDÉRAUX LIBÉRAUX VOUS
ENVOIENT LEURS VŒUX CHALEUREUX EN CE

JOUR DU SOUVENIR.

ON NOVEMBER 11TH
WE HONOR THOSE WHO HAVE MADE
THE GREATEST SACRIFICES FOR
PEACE AND FREEDOM.

YOUR FEDERAL LIBERAL MPs SEND YOU
THEIR WARM WISHES ON THIS

DAY OF REMEMBRANCE.



TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU
MP / Député
Papineau
Justin.Trudeau.c1c@parl.gc.ca
(514) 277-6020



ANJU DHILLON
MP / Députée
Dorval–Lachine–LaSalle
Anju.Dhillon@parl.gc.ca
(514) 639-4497



FAYÇAL EL-KHOURY
MP / Député
Laval–Les Îles
Faycal.El-Khoury@parl.gc.ca
(450) 689-4594



HON. STEVEN GUILBEAULT
MP / Député
Laurier–Sainte-Marie
Steven.Guilbeault@parl.gc.ca
(514) 522-1339



ANTHONY HOUSEFATHER
MP / Député
Mount Royal / Mont-Royal
Anthony.Housefather@parl.gc.ca
(514) 283-0171



ANNIE KOUTRAKIS
MP / Députée
Vimy
Annie.Koutrakis@parl.gc.ca
(450) 973-5660



PATRICIA LATTANZIO
MP / Députée
Saint-Léonard–Saint-Michel
Patricia.Lattanzio@parl.gc.ca
(514) 256-4548



SORAYA MARTINEZ FERRADA
MP / Députée
Hochelaga
Soraya.MartinezFerrada@parl.gc.ca
(514) 283-2655



HON. MARC MILLER
MP / Député
Ville-Marie–Le Sud-Ouest–
Île-des-Soeurs
Marc.Miller@parl.gc.ca
(514) 496-4885



YVES ROBILLARD
MP / Député
Marc-Aurèle-Fortin
Yves.Robillard@parl.gc.ca
(450) 622-2992



FRANCIS SCARPALEGGIA
MP / Député
Lac-Saint-Louis
Francis.Scarpaleggia@parl.gc.ca
(514) 695-6661



SAMEER ZUBERI
MP / Député
Pierrefonds–Dollard
Sameer.Zuberi@parl.gc.ca
(514) 624-5725

Le jeune homme d'Annie Ernaux

Une relation qui lie les générations

À quatre-vingt-deux ans Annie Ernaux obtient le 6 octobre 2022 le prix Nobel de la littérature décerné par l'Académie suédoise. De *Les armoires vides* (1974) jusqu'à *Le jeune homme* (2022) l'auteure traite des sujets qui témoignent de son esprit indépendant et de son fort besoin de défendre les droits de la femme. Son dernier récit *Le jeune homme*, relate l'histoire d'une dame plus âgée de trente ans que son homme. Le lien qui se crée croise un ensemble de ressentis. Ils suivent les mouvements d'un ascenseur. C'est à la page 15 que la trame se construit: «Son appartement donnait sur l'Hôtel Dieu (...) C'est dans ce lieu, cet hôpital, que, étudiante, j'avais été transportée une nuit de janvier à cause d'une hémorragie due à un avortement clandestin ».

LE DIALOGUE DES GÉNÉRATIONS

La relation avec « *le jeune homme* »

permet de convoquer la mémoire et de la mettre à l'honneur, à l'instar de la fin de la première guerre mondiale. Ce volet de l'Histoire n'est pas dépourvu de sens. Il relate les changements que peut vivre un être quand il est confronté à des moments difficiles. Le style de *Le jeune homme* est très simple. Les faits sont narrés de façon chronologique sans recourir à des tournures de phrase.

Ce qui caractérise les œuvres d'Annie Ernaux c'est la profondeur. Il est vrai que même si les mots sont accessibles à tous, cela n'enlève en rien la pertinence et l'aspect réel de ses récits. C'est le fait d'en parler qui rend les événements pleins de sens, à l'image de ce qu'a dit Oscar Wilde à André Gide « Comprenez qu'il y a deux mondes: celui qui est sans qu'on en parle; on l'appelle le monde réel, parce qu'il



est nul besoin d'en parler pour le voir. Et l'autre, c'est le monde de l'art ; c'est celui dont il faut parler, parce qu'il n'existerait pas sans cela ».

La littérature est bien l'art de l'observation et de la description. Elle rend compte d'un vécu voire d'une imagination qui a besoin de se réaliser. Le prix Nobel accordé à Annie Ernaux marque une reconnaissance face à un travail longtemps exercé.

Lamia Bereksi Meddahi

Genius

Un robot pas comme les autres aux Éditions Glénat

Genius est un robot qui est construit par la société *Personal Robotics*. Celle-ci affirme que l'androïde est tout simplement le meilleur ami du monde. Séduit par la publicité, Monsieur Neuman commande un robot à son fils Max pour qu'il ne se sente plus seul. Malheureusement, Max est terrifié lorsqu'il voit Genius pour la première fois. Il se réfugie dans sa chambre et s'exclame : ce n'est pas un robot, c'est un androïde. Et moi ça me fait peur les androïdes (page 7).

À travers de courts récits de 4 à 10 planches, on découvre le ton de la bande dessinée qui est tout aussi humoristique que surprenant dans la mesure où une forme d'amitié prend forme entre le jeune garçon de 12 ans et le robot.

Parfois des bugs surviennent et malgré les réglages et les mises à jour que lui fait la société *Personal Robotics*, Genius s'ajuste à sa façon pour comprendre les besoins de Max et répondre à ses attentes.

En effet, comme le rappelle le titre, Genius est *un robot pas comme les autres*¹, car il développe des comportements qui sont inhabituels pour son programme.

Avec cette série le scénariste italien Sergio Salma et l'illustrateur français Stéphane Hirlmann nous font découvrir un premier tome qui s'incruste dans le quotidien d'un père qui est trop occupé à travailler et de son fils qui a du mal à se faire des amis. Si dans cette série, les auteurs accordent une importance à la famille, ils nous permettent aussi de saisir la valeur de la nouvelle amitié qui lie Genius et Max. Les liens se consolident avec le temps tout en donnant lieu à des situations qui sont parfois surprenantes.

L'œuvre qui est publiée aux Éditions Glénat fera sourire les petits et les grands.

Réda Benkoula

¹*Genius Tome 1: Un robot pas comme les autres* | Sergio Salma (Scénariste), Stéphane Hirlmann (Dessinateur) | Glénat 2021 | 48 pages

La république du crâne

Dans les méandres de la piraterie

Le scénariste Vincent Brugeas et l'illustrateur Ronan Toulhoat qui ont déjà réalisé ensemble plusieurs projets, ne sont pas des novices des thèmes d'aventures puisqu'ils ont publié Conan le Cimmérien, Block 109, Le roy des Ribauds, Ira dei, Chaos Team et tout récemment Cosaques qui retrace le périple de Karlis, un jeune polonais qui déserte vers 1634 le régiment du Hussard dont il vient d'intégrer les rangs après une bataille sanglante.

Avec *La république du crâne*, les deux auteurs nous font remonter le temps pour s'imprégner de la piraterie à l'aube du XVIII^e siècle. Plus qu'une bande dessinée, l'œuvre est avant tout, une remise en perspective de l'histoire de la piraterie.

D'ailleurs, si les deux auteurs accordent un souci aux vérités historiques, ils corrigent au passage une époque qui a largement été magnifiée et romancée par le grand écran. De plus, pour aider les lectrices et les lecteurs à s'immerger dans le récit, ils proposent dans ce volumineux ouvrage de 224 pages, un texte de trois pages qui dépoussière la piraterie et l'esprit qui a guidé les aventuriers du grand large.

LE RÉCIT

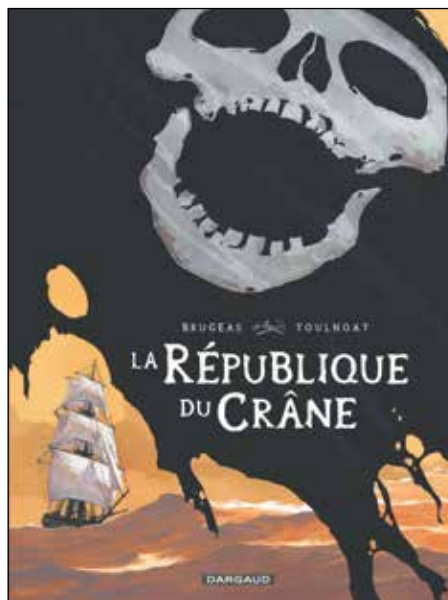
Avant d'embarquer dans les bateaux des pirates, Brugeas et Toulhoat ont choisi de

mettre en intérieur de couverture une carte des Antilles telle qu'on la cartographiait en 1707. Celle-ci permet au lectorat de se repérer, tandis que le Neptune maintient son cap Nord-Nord-Est.

À bord, le capitaine Sylla et son équipage rattrape un navire battant pavillon anglais. L'occasion est trop belle pour le pirate qui s'empare du vaisseau de Sa Majesté, puis nomme son quartier-maître Olivier de Vannes en tant que nouveau capitaine du navire. Si la prise est bonne, elle ne fait pas l'affaire pour autant de Sir Charles H Whillman, qui est non seulement dépossédé de son navire, mais en plus, écope de plusieurs coups de fouets, avant d'être libéré dans une petite embarcation en compagnie de ses seconds.

Olivier de Vannes qui vogue vers le large, tient un journal de bord en guise de témoignage des périples des pirates. Bientôt, il croise un bateau portugais à la dérive à bord duquel l'équipage est constitué d'hommes noirs qui sont dirigés par une femme la reine Maryam.

Cette introduction de cette œuvre passionnante, où l'emphase est mise autant sur les personnages que sur le monde de la navigation, engage les lectrices et les lecteurs dans une aventure, où les protagonistes doivent lutter pour leur survie,



tout en évitant les navires de la Royal Navy, qui n'ont pas dit leur dernier mot.

À travers *La république du crâne*, Brugeas et Toulhoat nous font revivre tout un pont de l'histoire non sans oublier qu'être pirate, c'était accepter de mourir libre la corde au cou, plutôt que vivre les fers aux poings.

Réda Benkoula

¹*La république du crâne* | Vincent Brugeas (Scénario), Ronan Toulhoat (Dessin, Couleurs) | Dargaud | 2022 | 224 pages

Mégane Lavoie

Un ange en Résidence pour personnes âgées

Note de la journaliste : l'interview qui suit a été réalisée en 2021 mais n'a pas été publiée.

Si elle est publiée aujourd'hui c'est parce que nous avons plus de recul sur le sujet pour en parler.

En mars 2021, un an après le début de la pandémie de Covid-19, le Québec vivait au rythme des mesures sanitaires et des défis auxquels devaient prendre part le personnel de santé dans les hôpitaux et les CHSLD.

Parmi ces « anges » comme on les appelait à ce moment-là, Mégane Lavoie qui a débuté son programme en Santé et Assistance en Soins Infirmiers en octobre 2019, soit bien avant le début de la pandémie. Avant même la fin de ses cours et au plus fort de la crise sanitaire, elle était déjà en poste dans une Résidence pour personnes âgées.

Dans ce contexte, nous l'avons contacté pour en savoir un peu plus sur les conditions de travail dans les CHSLD et aborder avec elle sa passion pour son métier.

L'initiative : pourquoi as-tu choisi ce métier ?

Mégane Lavoie : j'adore aider et prendre soins des gens. Dans ce métier je sais que je peux changer la vie des gens juste en leur apportant un peu de bonheur chaque jour, que ce soit en m'occupant d'eux, en les aidant à faire quelque chose de constructif ou juste en sachant comment les écouter quand ils ont besoin de parler. Peu importe à quel point mon quart de travail a été difficile. À la fin de ma journée, je suis heureuse, car je sais que mon travail a fait une différence dans la journée des résidents.

Comment es-tu arrivée à travailler en Résidence pour personnes âgées ?

En général pour travailler en Résidence pour personnes âgées (RPA), cela requiert soit, un cours de préposée aux bénéficiaires ou d'autres études dans le milieu de la santé. Pour ma part je suis présentement étudiante en Santé et Assistance en Soins Infirmiers, ce qui se résume à un Diplôme d'études Professionnelles (DEP) d'environ 1 an et demi en tout.

Quel est ton regard face à ton travail aux services aux aînés ?

C'est un travail qui peut être parfois exigeant, mais que j'adore. Au début j'avais peur de ne pas savoir comment approcher ou aborder

les personnes âgées. Mais au fil du temps, je me suis rendu compte qu'ils sont tous différents les uns des autres. Ils sont tous attachants à leur manière. En travaillant avec des aînés, nous nous rendons compte que ce sont eux avant nous qui ont bâti le monde dans lequel nous vivons et nous leur en devons beaucoup. C'est un travail où les résidents peuvent apprendre de moi ainsi que de mes compétences autant que moi je peux apprendre d'eux. Travailler avec eux me fait grandir de jour en jour.

Quelles sont les nouvelles mesures au niveau des soins prodigués aux aînés qui ont changées ou qui ont été ajoutées depuis le début de la pandémie de la Covid-19 ?

En temps normal les résidents allaient manger tous ensemble dans une grande cafétéria. Maintenant ils se font livrer les repas et doivent manger seuls dans leur appartement. C'est non seulement plus de travail pour le personnel, mais c'est surtout plus difficile pour les résidents car pour certains, l'heure des repas était le seul moment qui leur permettait de sortir, de se voir et de parler avec des gens. De plus, toutes les activités comme la piscine, le billard ou la pétanque par exemple sont fermées dans la résidence, ce qui est aussi difficile pour certains résidents, car ils n'ont plus de passe-temps.

Est-ce que ces mesures te paraissent plus lourdes ou sont-elles faciles à appliquer ? En discutez-vous entre collègues ?

Les mesures peuvent être parfois difficiles à appliquer, car les résidents se sentent comme « en prison », selon eux et c'est très difficile. Ce que je peux comprendre. Beaucoup sortent de leurs appartements quand même pour discuter avec leurs voisins ou leurs amis, d'autres ont de la difficulté à porter leurs masques correctement ou en

tout temps. Nous devons beaucoup surveiller et avertir les gens, ce qui est difficile, car nous comprenons à quel point c'est difficile pour eux d'être seuls. Par contre, nous essayons de faire notre possible pour les aider. Par exemple, notre résidence a mis en place des parloirs, ce qui consiste à disposer des chaises face à face avec un plexiglas au milieu, ce qui leur permet de prendre rendez-vous et de pouvoir parler une vingtaine de minutes avec des membres de leur famille.

Ce domaine peut paraître difficile en raison des contacts avec des personnes âgées et plus à risque de contracter le virus. Est-ce que tu es inquiète et est-ce que tu penses au risque ? As-tu la même passion pour ton travail durant la crise sanitaire ?

C'est sûr que cela inquiète mes collègues et moi, mais nous avons tous les équipements et les formations nécessaires pour savoir comment bien nous protéger. Dans notre résidence nous avons eu moins de 10 cas de Covid-19 en un an, ce qui prouve que quand nous nous protégeons bien et que

les résidents restent en quarantaine, nous sommes moins à risque de l'avoir. Pour ce qui est de mon travail en général, et ce, malgré le fait que c'est un peu plus difficile, ma passion pour mon métier demeure la même qu'au début.

Aurais-tu un message à transmettre ?

C'est un métier qui peut parfois être difficile émotionnellement et stressant, surtout avec la pandémie. Je crois que c'est important de continuer à nous encourager et à nous récompenser pour nos efforts, ou du moins juste de reconnaître tout ce que nous effectuons comme travail, à nous, les préposées dans le domaine de la santé.

Épilogue

Deux ans et demi après le début de la pandémie Mégane a fini sa formation. Elle est devenue infirmière auxiliaire et travaille toujours dans le réseau de la santé.

Propos recueillis par
Carole Dumont



Bonne fête

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à notre beau Gabriel et notre belle Elodie. Que ce mois de votre anniversaire vous apporte plein de belles surprises et surtout de beaux cadeaux. Nous sommes très fiers de vous deux ♥.

ABONNEMENT

Un an d'abonnement (12 numéros) pour un montant de 36 \$

Nom: _____ Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

Faites votre chèque à l'ordre de : Réda Benkoula

Adresse : 2900 Chemin de la Côte-de-Liesse, App 408, Mont-Royal, QC, H4N 2P2

VOTRE SOUTIEN EST IMPORTANT

« L'initiative » est une entreprise privée qui œuvre pour le bien-être collectif de tous les citoyens Montréalais et Québécois en général. Vos dons sont importants pour nous, En vous abonnant, cela permet la pérennité du journal en couvrant une partie des frais de rémunération des collaborateurs, de l'impression, de la distribution.

Voyage à Cancun

Des conseils pour profiter de votre séjour

Si vous allez à Cancun au Mexique, sachez que la destination offre de nombreux atouts aux touristes. En effet, la ville a connu une forte croissance démographique depuis sa création en 1970, en raison de la grande activité touristique au point de devenir aujourd'hui synonyme de tous les superlatifs, à commencer par les dizaines de hôtels qui longent la côte et contournent la Lagune.

ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES

La ville est d'ailleurs un chantier à ciel ouvert avec des nouvelles bâtisses et de nouveaux hôtels qui poussent à tout-va. À cela s'ajoutent les aménagements urbains et les agrandissements des routes pour faciliter la circulation des véhicules vers d'autres destinations du Yucatán. D'ailleurs, la ligne ferroviaire The Maya Train qui reliera Cancun à d'autres villes est l'un des immenses chantiers en construction qui verra le jour fin 2023. Ce projet controversé par les écologistes et les historiens devrait passer par les États du Quintana Roo, Yucatán, Chiapas, Campeche et Tabasco. Cette effervescence autour de la ville de Cancun a fait croître la densité de sa population puisqu'environ 888 797 habitants vivent dans la région dont une grande partie travaille dans le domaine des services et de l'industrie du tourisme. Bien entendu, si la destination fait rêver les visiteurs et les touristes, elle fait l'objet des critiques de la part des associations qui militent pour le tourisme solidaire, en raison des l'écart du niveau de vie des employés des chaînes hôtelières qui gagnent le salaire minimum et les bénéfices engrangés par l'industrie du tourisme.

UNE RÉGION À DÉCOUVRIR

Ce sont d'ailleurs plus de 1.650.159 de passagers internationaux qui atterrirent à l'aéroport international de Cancun en 2019, avant que la pandémie de Covid-19 ne fasse chuter ce nombre de 58,8 %. La reprise post-pandémie se faisant, la destination

permet à nouveau de profiter des plages et du sable blanc. Il est aussi possible de vivre des aventures fortes avec les découvertes marines. La région est le paradis pour les amateurs d'activités balnéaires puisqu'on y trouve plusieurs destinations dont l'île des Femmes Isla Mujeres. Les adeptes du tourisme culturel peuvent quant à eux visiter les nombreux sites archéologiques qui se trouvent dans la région que ce soit à Tulum ou Chichen Itza qui est considérée quant à elle comme l'une des nouvelles merveilles du monde. Réputée pour sa saison chaude, la destination de Cancun est humide en été. Voilà pourquoi, il ne faut pas hésiter à se couvrir la tête pour éviter les insulations. De plus, il est important de ne pas oublier de boire de l'eau pour se déshydrater.

DES SOUVENIRS DE VOYAGE

Si le nombre d'activités à faire paraît sans fin, il y en a bien une qui fera l'unanimité à savoir telle que l'achat des souvenirs de voyage. Voilà pourquoi, la tentation d'acheter des T-shirts fluorescents aux couleurs de Cancun, de la Tequila, des Bibelots, des décorations, des sombreros ou des porte-clés est grande. Mais comment s'y retrouver quand on est juste de passage et que la notion des prix est volatile ?

Certains se rendent aux boutiques des hôtels et des centres commerciaux pour faire leurs emplettes, tandis que d'autres se laissent entraînés vers les boutiques qui sont au programme des tours organisés. Il est donc plus intéressant de ne pas se hâter à faire des achats au risque de payer 2 à 4 fois la valeur d'un produit.



Pourtant, il est possible de se faire une idée des prix des objets en prenant le temps de magasiner en allant à la bonne destination.

MERCADO 28

Le Marché 28 (*Mercado 28*) est un quartier atypique qui est bien connu des touristes mexicains, mais beaucoup moins des touristes internationaux, car il se trouve en retrait des grands complexes hôteliers. Il est possible de s'y rendre en autobus moyennant 12 pesos par personne.

Ce quartier populaire, englobe plusieurs blocs où se côtoient des dizaines de boutiques de souvenirs. En circulant parmi les rues, on découvre des échoppes de différentes grandeurs qui affichent une variété de produits et des idées de cadeaux pour toutes les bourses. En prenant le temps de visiter le lieu le temps d'une matinée ou d'un après-midi, on peut se faire une idée des prix des différents produits avant de dépenser son argent. Sur place, les vendeurs ne forcent pas les ventes, ce qui vous laissera le loisir de faire votre choix.

SOUVENIRS DE VOYAGE

Pour conclure, je suggère à celles et ceux qui souhaitent envoyer des cartes postales à leurs proches de trouver des cartes-postales (même si elles sont de plus en plus rares ou discontinuées comme le disent certains, on peut encore en trouver dans le commerce). Il faut aussi acheter des timbres au prix de 15 pesos au bureau de poste Correos de Mexico (le seul bureau de poste à Cancun se trouve dans le quartier du Mercado 28 et il est ouvert du lundi au vendredi).

5 MINUTES POUR TROUVER DES CARTE-POSTALES

Trouver la bonne adresse du bureau de poste n'a pas été une mince affaire. J'ai suivi les premières indications avant de trouver la bonne direction. 12 km plus tard, j'étais enfin devant le bureau de poste. Deux mois après avoir posté mes 7 cartes postales vers 4 destinations différentes, celles-ci sont finalement parvenues aux différents destinataires.

Réda Benkoula

Centre TIMGAD Express
Bienvenue Chez FATEH

Installation, Balancement électronique
Réparation et modification (silencieux)

10471 av. Drapeau,
Montréal Nord, H1H 0A3
(coin blv. Industriel)
514-325-2626

ASSOCIATION DE LA SÉPULTURE MUSULMANE AU QUÉBEC
SMQ

NOTRE MISSION

- Aider les familles dans le besoin à vivre leur deuil ;
- Assister, encadrer et orienter les personnes dans le processus funéraire ;
- Veiller au respect de rite et traditions funéraires musulmans ;
- Trouver des lieux de sépulture (cimetière) appropriés ;
- Protéger et promouvoir le patrimoine funéraire musulman au Québec ;
- Sensibiliser et informer la communauté de tout ce qui concerne le domaine funéraire.

CONTACTEZ-NOUS : 514 528 1084
2675, rue Lacordaire, Montréal (Québec) H1N 2M5
info@sepulturemusulmane.ca | www.sepulturemusulmane.ca